L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 28 OCTOBRE 1848.

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE, 85, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 28 OCTOBRE.

CANDIDATS WHIGS.
POUR PRESIDENT:
ZACHARY TAYLOR,
DE LA LOUISIANE.
POUR VICE-PRESIDENT:
MILLARD FILLMORE,
DE NEW-YORK.

Ticket Electoral:
PREMIER DISTRICT ..... JACQUES TOUTANT
SECOND DISTRICT ..... J. P. BENJAMIN.
TROISIEME DISTRICT ..... MANUEL J. GARCIA.
QUATRIEME DISTRICT ..... C. ADAMS, JR.
CINQUIEME DISTRICT ..... JOHN MOORE.
SIXIEME DISTRICT ..... JAS. G. CAMPBELL.

Mes voeux sont pour le pays, pour le pays tout entier.—Je désire ardemment et sincèrement que l'homme, quel qu'il soit, qui sera placé à la tête de la Nation, puisse, par une fidèle adhésion à la Constitution, nous rendre heureux à l'intérieur et nous assurer le respect des peuples.
Z. TAYLOR.

Je desavoue à jamais, et de la maniere la plus formelle, toute pensee de mettre en question les droits de propriete des citoyens du Sud.
MILLARD FILLMORE.

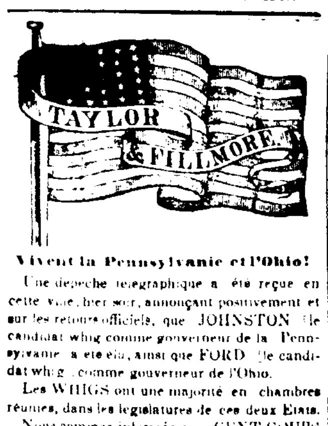

Vivent la Pennsylvanie et l'Ohio!

Une dépêche télégraphique a été reçue en cette ville, hier soir, annonçant positivement et sur les retours officiels, que JOHNSTON (le candidat whig comme gouverneur de la Pennsylvanie) a été élu, ainsi que FORD (le candidat whig) comme gouverneur de l'Ohio.

Les WHIGS ont une majorité en chambres réunies, dans les législatures de ces deux Etats.

Nous sommes informés que CENT COUPS DE CANON seront tirés sur la Place d'Armes, aujourd'hui à midi, en réjouissance de cette nouvelle.

☞ Après avoir écrit ce qui précède, nous avons reçu de notre correspondant la dépêche suivante:

"Baltimore, 25 octobre.

"Le vote officiel de la Pennsylvanie est comme suit: pour Johnston 168,523 voix; pour Longstreet 168,221. Majorité de Johnston—302 voix."

MAIRIE.—Les personnes désignées par le Conseil Général pour remplir les fonctions de commissaires et de secrétaires à l'élection du 7 novembre, sont invitées à venir prêter le serment exigé par la loi, pardevant le Maire.

MASS MEETING TAYLORISTE SUR LA PLACE DU CIRQUE.

Il y aura mardi soir, 31 courant, UN GRAND MEETING TAYLORISTE sur la Place du Cirque ou Place Congo, dans le 3me district de la 1re Municipalité. Les *Fillmore Rangers*, le *Rattlers Club*, les clubs indépendants de la 3me et de la 2me Municipalité, les clubs espagnol, allemand et irlandais et tous les autres clubs tayloristes sont invités à assister au meeting. On fera placer des bancs pour les dames qui voudront bien honorer l'assemblée de leur présence.

Les dames de la Nouvelle-Orléans profiteront de cette circonstance pour présenter une magnifique bannière aux Fillmore Rangers.

MEETING DE MADISONVILLE.

On nous prie d'annoncer que le bateau à vapeur *Olivia* a été frété pour transporter à Madisonville un MASS MEETING doit se tenir aujourd'hui, tous les amis de Taylor et de Fillmore qui voudront y assister. Le prix du passage, pour aller et revenir, est seulement de $1. L'Olivia partira ce matin à l'arrivée des chars de 8 heures et demie.

Les GARDES ET RANGERS (le club Tayloriste, exclusivement composé de courtiers et de commissionnaires de sucre, vient d'être organisé, et compte déjà plus de cent membres. Dans la grande manifestation qui aura lieu le 4 novembre prochain, ce club paraîtra dans la procession à cheval.

DEPECHE TELEGRAPHIQUE.

BALTIMORE, 25 octobre.

Le steamer *Europa*, parti de Liverpool le 14 octobre, est arrivé à New-York. On attend les nouvelles d'un instant à l'autre.

Dixon H. Lewis, sénateur de l'Alabama, est mort aujourd'hui.

NOUVELLES IMPORTANTES D'EUROPE.
SECONDE DEPECHE.

BALTIMORE, 25 octobre.

Nous recevons quelques nouvelles par le steamer EUROPA.—Dans l'Assemblée nationale, le ministère Cavaignac a éprouvé une défaite, mais le général est décidé à ne pas abandonner le pouvoir avant que la Constitution ne soit adoptée. On pense qu'elle pourra être proclamée vers le 1er novembre. L'élection du Président viendrait immédiatement après. Le prince Louis Napoléon est de tous les prétendans celui qui a la meilleure chance de succès, Cavaignac n'étant plus soutenu que par le parti modéré.

En Autriche, une contre-révolution a éclaté; un gouvernement provisoire a été établi à Vienne. Ces événemens ont été signalés par de graves désordres. Le ministre Lamm a été pendu à une lanterne; l'empereur s'est enfui avec le reste du cabinet jusqu'à Lintz.

Le chef irlandais Smith O'Brien a probablement été exécuté. Un autre des insurgés, McNamee, a été arrêté à bord d'un navire américain. Cette mesure a fait surgir une question assez grave, celle de savoir jusqu'à quel point l'Angleterre pouvait exercer ce droit.

L'ELECTION DANS LES CAMPAGNES.

Il n'est question de toutes parts que des fraudes gigantesques que préparent nos adversaires. Ils craignent de perdre le vote de la Louisiane, et pour s'assurer ils ne reculeront devant aucun moyen. Mais les Tayloristes sont informés de leurs moindres manœuvres et ils sauront les faire échouer. On peut embrigader des électeurs et leur mettre des tickets à la main, on trouvera à chaque poll des hommes déterminés à faire respecter la loi et qui ne permettront pas que l'on viole impunément la sincérité des élections.

A la Nouvelle-Orléans la fraude ne sera pas facile. Les juges d'élection vont déployer une sévérité qui fera hésiter les plus audacieux. Lorsqu'un électeur douteux se présentera, ils lui feront prêter serment et s'ils le soupçonnent de parjure ils réclameront judiciairement contre lui l'application de la pénalité décrétée par la loi.

Nous sommes donc tranquilles sur le résultat de l'élection à la Nouvelle-Orléans. Nous déjouerons la fraude et notre majorité frappera de stupeur les partisans de M. Cass, l'abolitioniste déguisé, et de M. Butler, le diffamateur de la Louisiane. Mais nous ne sommes pas sans inquiétude pour certaines paroisses. Nous invitons nos amis des campagnes à exercer une stricte surveillance. Qu'ils se souviennent qu'on ne peut voter qu'après une année de résidence dans une paroisse. Si des électeurs étrangers se présentent il faut contester leur droit et ne pas permettre que leurs bulletins soient déposés dans l'urne.

Tayloristes des campagnes, voici quelques conseils que nous nous permettrons de vous adresser, parce que nous sommes mieux placés que vous pour apprécier l'étendue des fraudes que l'on prépare. La Nouvelle-Orléans, vous le savez, est le centre de tous les tripotages électoraux de nos adversaires.

Le 7 novembre, assurez-vous que l'urne ne renferme aucun ticket avant l'heure fixée par la loi pour la réception des bulletins.

Exigez que l'on procède au dépouillement du scrutin dès que l'heure fixée pour la fermeture du poll aura sonné. Après 6 heures du soir on ne peut plus recevoir de bulletins.

Ne permettez pas que l'on transporte ailleurs l'urne électorale avant l'entier dépouillement du scrutin.

Vous rencontrerez peut-être dans certains polls des gens qui voudront vous effrayer. Nous savons que ceux qui vous alarment pas facilement et que la défiance ne vous fait pas trembler. Montrez de la fermeté et maintenez la suprématie de la loi.

Interpelez les électeurs douteux. Exigez que les commissaires leur fassent subir l'interrogatoire ordinaire sur les qualifications requises par la constitution.

Rendez-vous aux polls, quel que temps qu'il fasse. Votre devoir n'est pas seulement de voter pour le candidat que vous croyez le plus capable de remplir la présidence de l'Union, mais de prévenir la fraude par tous les moyens possibles.

Votez de bonne heure afin d'aller chercher vos voisins et de les faire voter à leur tour, et ceux qui vous diront qu'ils ne peuvent pas quitter leur travail, répondez qu'un citoyen se doit d'abord à son pays et ensuite à sa famille. L'intérêt personnel ne doit jamais se substituer à l'intérêt général. Le choix d'un président intéresse directement tous les individus qui composent la population de l'Union. Il n'est permis à personne de rester indifférent en présence des graves intérêts qui s'agitent. Le Sud, en particulier, a tout à perdre dans l'élection de M. Cass. Cet ex-ambassadeur est abolitioniste; il n'a affecté de se convertir que pour capter nos suffrages. Mais souvenez-vous des termes équivoques qu'il emploie pour donner le change au Sud: *Je suis fortement porté à croire que j'ai changé d'avis sur la question de l'esclavage.* M. Cass *croit* qu'il n'est plus abolitioniste; il n'en est pas bien sûr, ni nous non plus. Souvenez aussi que M. Butler, le candidat démocrate à la vice-présidence, a calomnié votre pays en vous flétrissant tous de l'épithète de LACHES, de TRAITRES et d'ESPIONS. Etes-vous habitués à baiser la main qui se lève contre vous? Voterez-vous pour M. Butler parce qu'il a nié votre patriotisme et qu'il ne veut voir en vous qu'une misérable cohorte de traîtres? Le récompenserez-vous de vous avoir spirituellement appelés des DANSEURS, des saltimbanques si vous aimez mieux, en lui accordant votre suffrage le 7 novembre prochain? Nous avons une plus haute opinion de votre fierté native.

Amenez aux polls vos amis et les amis de vos amis. Vos adversaires ne perdront pas un seul vote. Si tous les Tayloristes votent, notre majorité sera énorme. La Louisiane n'aura pas de sitôt l'occasion d'élire un président choisi dans son sein; cette occasion se présente aujourd'hui, ne la laissons pas échapper. Souvenez-vous, Louisianais, que Taylor est un des vôtres, qu'il réside parmi vous, que vos intérêts sont les siens et que sa sollicitude vous est assurée si le Nord vient jamais à conspirer directement contre vos institutions. Quelles garanties nous offre M. Cass, qui appartient au Nord et qui a dénoncé l'esclavage à la face de l'Europe?

Le jour même de l'élection, nos adversaires feront circuler des bruits absurdes. Ne vous laissez pas prendre à cette rouerie. Nous avons adressé à M. Cass et à M. Butler tous les reproches que nous pouvions leur adresser; nos adversaires ont de même vidé leur sac, pour nous servir d'une expression populaire. Il ne leur reste plus rien à dire, mais ils recourront à la calomnie au dernier moment. Ne prêtez pas l'oreille aux cancans, car si vous aviez cette faiblesse les amis de M. Cass seraient les premiers à vous railler et à se moquer de votre simplicité.

Tayloristes des campagnes, vos amis de la Nouvelle-Orléans comptent sur vous. Ils vous ont promis une belle majorité, et ils tiendront parole. Votre devoir maintenant est de justifier les espérances qu'ils ont fondées sur votre patriotique concours.

VERMONT.—Kettrede, whig, a été enfin élu orateur de la chambre à quatre voix de majorité.

OHIO.—Des dépêches datées de Columbus, 20 courant, fixent la majorité de Ford à 200 voix de majorité.

L'INCENDIE D'ALEXANDRIE.—Nous trouvons dans le *Red River Republican* du 21 courant, les détails du grand incendie qui a dévasté récemment la ville d'Alexandrie. Le feu a éclaté comme nous l'avons déjà dit, dans la boulangerie de M. O. W. Nalley. Le vent soufflait avec impétuosité, et l'on ne pouvait se procurer de l'eau qu'avec une extrême difficulté. Les flammes se propagèrent donc avec rapidité et réduisirent en cendres plusieurs maisons appartenant à M. H. M. Hyams. Elles se communiquèrent de proche en proche à d'autres édifices, et l'on commençait à craindre que la ville entière ne fût détruite lorsqu'une pluie abondante vint à tomber. Trois *squares* ont été incendiés. La perte est très considérable car aucune des propriétés n'était assurée.

DELAWARE.—Les *free soilers* du Delaware ont formé un ticket électoral; il se compose de MM. Jeremiah W. Duncan, Joseph Lyndsey et Alexander H. Dixon.

WISCONSIN.—Les whigs du premier district du Wisconsin viennent de désigner M. Asahel Finch comme candidat pour les représenter au Congrès.

M. Webster a dû haranguer les whigs de Boston, réunis en meeting, le 20 du courant au soir.

VENTE DE NAVIRES DE GUERRE.—Plusieurs navires de guerre viennent d'être mis aux enchères à New York. Le steamer *Scorpion* a été adjugé pour $14,500; le brick *Hecla* pour $4,750; le brick *Stromboli* pour $4,700; la goëlette *Falcon* pour $1,575; et la goëlette *Rufer* pour $1,425.

NOUVELLES D'EUROPE.

Le *Niagara* est arrivé à Boston le 19 courant: les nouvelles qu'il apporte sont de sept jours plus récentes que celles du *Britannia*.

ITALIE.—Les affaires du midi de l'Italie n'ont pas un aspect bien pacifique. Le roi de Naples a refusé la médiation franco-anglaise, et menace de recommencer immédiatement les hostilités.

Dans le nord de l'Italie, les affaires sont encore incertaines; mais, d'après les remarques qu'il a faites à ce sujet, le général Cavaignac paraît compter sur une solution pacifique de la question.

ALLEMAGNE.—Les provinces méridionales de l'Allemagne se sont soulevées de nouveau, Mais la rébellion a été aussitôt étouffée, par suite des mesures énergiques qu'a prises le gouvernement.

L'exécution de Struve, le chef de la dernière insurrection, est confirmée. Il a été fusillé, en compagnie de huit autres prisonniers.

PRUSSE.—La soumission du roi aux désirs du peuple a seule épargné au gouvernement une révolution qui l'eût probablement renversé.

AUTRICHE.—L'anarchie règne en souveraine, et Vienne offre l'étrange spectacle d'une cour réactionnaire, attendant la concentration dans la capitale d'une force armée, pour faire prévaloir et mettre à exécution la politique rétrograde d'une assemblée nationale victorieuse.

FRANCE.—Une scène de confusion difficile à décrire s'est passée le 30 septembre, au sein de l'Assemblée nationale. Un orateur faisait de la tribune quelques commentaires piquants sur ce qu'il appelait les *brouches* du parti républicain, et se plaignait de l'apathie du gouvernement à leur endroit, lorsque les membres de l'Assemblée qui appartiennent à ce parti, exaspérés de ses remarques, se portèrent en masse vers la tribune, et essayèrent de l'escalader, mais ils en furent empêchés par les officiers de la Chambre, et le président se couvrit et leva la séance. Le surlendemain les journaux *modérés* condamnaient unanimement cette violence des républicains rouges.—Le bruit court qu'en raison de cet événement, le gouvernement proposera la nomination d'un président par le suffrage universel, mais que l'élection n'aura lieu qu'après que le peuple aura voté la loi organique; jusques-là le gouvernement exécutif restera en fonction.

Toutefois ce ne sont que des *on dit* car le cabinet a résolu, assure-t-on, de soutenir l'amendement proposé par M. Flocon: Le voici: *l'assemblée nationale déléguera le pouvoir exécutif à un citoyen qui recevra le titre de Président.*

Paris est toujours agité. L'Assemblée a décidé la question relative aux chambres. Il n'y en aura définitivement qu'une. Des Banquets socialistes ont lieu sur tous les points de la France, et leur fréquence devient inquiétante; car on y prononce des discours incendiaires contre le gouvernement.

IRLANDE.—Le procès d'O'Brien n'est pas encore terminé. Le pays est généralement tranquille, il n'y a pas la moindre apparence de nouvelles émeutes.

ANGLETERRE.—Le procès des chartistes est terminé, et la plupart des inculpés ont été condamnés à une transportation perpétuelle. Ceux qui avaient pris une part moins active à l'émeute et qui ne sont eux-mêmes déclarés coupables, n'ont été condamnés qu'à une amende plus ou moins forte ou à un emprisonnement plus ou moins long.

La reine est de retour de sa tournée en Ecosse.

AUX EDITEURS.

Messieurs,

Me trouvant, sans m'y attendre, lancé sur la scène politique dans la controverse des parties qui se disputent l'élection présidentielle, par l'incartade de quelques-uns de vos adversaires, qui dans leur ténébreuse intelligence cherchent à donner le change aux *Souvenirs Historiques*, que j'ai publiés dans votre journal il y a huit ans, et cela dans le dessein très peu charitable de me rendre responsable des calomnies portées contre la population louisianaise par un de leurs candidats. Veuillez avoir la complaisance d'insérer dans votre estimable feuille, les remarques, que je suis contraint de faire, pour défendre, à la face du public, la pureté des intentions qui m'animaient lorsque je publiai ces écrits.

Monstrant qui nigrum in candida vertunt.
JUVENAL.

Lorsque j'écrivis les *Souvenirs historiques* de l'invasion de la Louisiane par l'armée britannique, je n'avais d'autre pensée que de raconter les faits tels qu'ils s'étaient passés, et j'y étais excité par le désir de faire rendre justice à nombre de braves citoyens, que l'ingratitude laissait dans l'oubli, quoiqu'ils eussent rendus les plus grands services à la cause sacrée de la liberté, et qu'ils eussent puissamment contribué à la défense de ce pays. C'est donc avec un grand étonnement que je me suis apperçu qu'afin de pallier les injures que l'un de ses candidats avait proférées contre la population louisianaise et particulièrement celle de la Nouvelle-Orléans, le *Courrier* avait été assez mal avisé pour trouver dans les expressions dont je m'étais servi la corroboration des paroles insultantes qu'avait prononcées le général Butler dans l'Assemblée de la Nation.... Voilà un tour d'esprit extraordinaire qui pourra grossir le volume des nombreux sophismes vomis dans la société depuis tant d'années!

"*Rare et sublime effet d'une imagination, Qui surpasse en tout point celle d'âme qui vive.*"

Quoi! lorsque les habitans de cette ville ont été traités dans le Congrès, de *Traîtres, de Lâches* et d'*Espions*, et que le candidat démocrate leur a reproché de n'avoir fourni, pour leur propre défense, que le très faible contingent de 488 hommes, en tout et pour tout; le *Courrier*, doué d'une rare perspicacité, a trouvé par un stratagème de gibecière, que toutes ces épithètes si *flatteuses* se rencontraient dans mes *Souvenirs historiques*, et que l'illustre général, conséquemment, n'avait fait que répéter ce que j'avais avancé moi-même! — *Usquequo gravi corde quaeritis mendacium.*

Maintenant je m'adresse à tout homme équitable qui n'est point égaré par l'esprit de parti, et je l'invite à lire avec attention les différents écrits que je publiai alors; il y trouvera que loin d'être un détracteur de la population louisianaise, j'étais, au contraire, son défenseur contre la calomnie que quelques perfides avaient répandu sur son compte. Il suffira d'en citer quelques paragraphes pour fixer à ce sujet l'opinion publique. En voici deux que je prends au hasard.

"Le général Jackson était doué d'énergie; il "possédait du sang froid et de l'audace, mais "ignorant la topographie des lieux confiés à sa "garde, il se trouvait forcé, en maintes circonstances, de prendre conseil de gens qu'il ne connaissait pas, et qui pouvaient conséquemment "l'induire en erreur; ce qui le mettait surtout "dans une position embarrassante, c'est que de "vils intrigants, dont je tairai les noms, eurent la "bassesse, dans leur adulation servile, de faire "naître dans l'âme de ce général des soupçons "sur la fidélité des habitans de ce pays!!! ca"lomnie atroce, dont ce chef fut bientôt détrom"pé, car il trouva ici, dans cette occasion impor"tante, et au plus fort du danger, un zèle et un "patriotisme au dessus de tout éloge, et qu'il eut "eu beaucoup de peine à rencontrer partout ail"leurs!!"

Dans un autre endroit où est détaillé le combat nocturne du 23 décembre, lorsque l'obscurité devint si grande qu'on n'y voyait pas à la distance de cinq pas, et que les deux troupes ennemies ayant cessé leur feu, les Anglais se furent repliés, le plus affreux silence succéda tout à coup à une fusillade vive et meurtrière; on y lit ces mots:

"Le général Jackson tint conseil sur le champ, "et il fut décidé que comme il paraissait pro"bable que nos adversaires se trouvant en force "majeure ne manqueraient pas de fondre sur "nous au point du jour, la place que nous occu"pions n'était pas tenable nous trouvant en rase "campagne, harassés de fatigue et en présence "d'un ennemi entreprenant et supérieur en "cens.—Mais.... il fallait choisir, à l'instant mê"me, une position militaire où l'on put se retran"cher avantageusement!— Il n'y avait pas un "moment à perdre, et tout délai pouvait devenir "funeste.—Certes, ce n'étaient pas ces mesquins "courtisans qui groupaient leur insignifiance au"tour du pouvoir, ni ces prétendus dispensateurs "des lauriers cueillis, qui pouvaient la trouver "cette position si désirable et si nécessaire!— "Non. C'étaient encore bien moins les *lâches "calomniateurs* de la population louisianaise!! "—Non, non; cette noble tâche était au dessus "de leur portée.... Elle était réservée au bra"ve, à l'actif, au modeste STE GEME.— C'est lui "qui l'indiqua.—C'est encore cet homme intré"pide qui conduisit, à trois heures du matin, le "général Jackson sur le terrain que notre petite "armée vint occuper en ordre de bataille à la "première lueur du jour; et où nous établîmes "la fameuse ligne de défense, qui s'éleva comme "par enchantement, et contre laquelle, deux se"maines plus tard, vinrent se briser tous les ef"forts des soldats des trois royaumes unis!!"

Il est une autre accusation portée contre le patriotisme des citoyens de ce pays, qui mérite une réfutation. Comment, le général Butler fait une reproche à la Louisiane, de n'avoir fourni que 488 hommes pour sa défense, lorsque l'ennemi était aux portes de sa capitale!.... et il parle amèrement du petit nombre des nôtres qui volèrent à la rencontre des Anglais!!! — Mais comment ce candidat à la vice-présidence, peut-il savoir ce qui se passa dans la mémorable action nocturne du 23 décembre; lui qui n'arriva à la Nouvelle-Orléans que dans la soirée du 4 janvier; car il est un fait notoire, c'est que le contingent de milice du Kentucky n'arriva en cette ville que ce jour là; or, comme ou nous assure que ce général servait comme officier de milice dans une compagnie de ce contingent, et qu'il n'était point *l'aide-de-camp* du général Jackson, il n'a donc pu se trouver ici avant le corps de miliciens dont, alors, il faisait partie.

Maintenant, n'en déplaise à l'auteur de l'assertion des 488 hommes, je vais, à mon tour, faire le dénombrement des forces militaires que fournit la Nouvelle-Orléans, *seule*, à cette mémorable époque: 1o Les compagnies de volontaires en uniforme, qui furent incorporées en un bataillon, le 14 décembre, jour de la promulgation de la loi martiale, formaient un effectif de 360 hommes, qui, s'augmentant journellement, pouvait monter, le 23, à près de 500 hommes; 2o le bataillon de St. Domingue était d'environ 260 hommes; 3o le Bataillon Lacoste comptait à peu près 370 hommes; 4o la compagnie des *Riflemen* se composait de 100 hommes; 5o la compagnie de cavalerie était de 65 hommes; 6o la compagnie des canonniers pouvait être de 53 hommes; 7o les deux régiments de milice de la ville avaient une force effective d'environ 500 hommes: — ce qui formerait un total de 1848 hommes;—nombre bien loin du chiffre minime avancé par le général dans son insultant discours. Notons bien ici, que dans le dénombrement que je viens de faire, je n'ai point compris ces intrépides marins français qui servaient nos batteries, lesquels, sous la conduite des braves capitaines *Bluche* et *Dominique*, firent taire l'artillerie britannique en faisant sauter en l'air les canons et les canonniers ennemis.

Quant à l'imputation de légèreté de caractère, d'insubordination en donnant une préférence aux amusemens sur les devoirs de citoyens soldats, c'est encore une calomnie, surtout en ce qui concerne le corps des volontaires d'Orléans, ce bataillon sacré de la Louisiane!!! Il est un fait notoire, c'est que le 20 janvier 1815, jour du départ et de l'embarquement des restes de l'armée britannique, le colonel *Planché* et le major *St Gême*, étant allé au quartier-général, le chef de l'armée américaine leur dit, en leur serrant les mains de la manière la plus affectueuse: —"*Mes amis, je suis si satisfait de votre dévouement et de celui des braves que vous commandez, qu'il est de toute justice de vous en témoigner ma reconnaissance, et, pour récompense, vous serez les premiers à retourner à la Nelle-Orléans, pour vous rendre auprès de vos familles.*" En effet, le 21, nous rentrâmes en ville au son des cloches, et entourés des bénédictions de la population entière! récompense bien flatteuse pour des cœurs généreux, *qui peuvent aimer la danse*, mais qui savent se battre quand il s'agit de sauver leur pays!!!

Enfin, quant à ce qui concerne le malheureux événement de la rive droite du Mississipi, le 8 janvier 1815, comme il semble que, pour avoir écrit historiquement de la déroute des forces américaines placées sur cette rive, le *Courrier* a pris à tâche de me dénoncer comme jetant l'insulte à la face de la milice louisianaise, je lui dirai en peu de mots, que ceux qui ont mis le désordre dans les rangs, et causé la confusion, sont les miliciens du Kentucky, et non ceux de la Louisiane!!! *Rendons à César ce qui lui appartient!!!* Le *Courrier* fera sans doute l'étonné, mais pour le pousser dans ses retranchemens ce n'est pas moi qui lui répondrai, et je vais lui citer deux autorités qu'il ne pourra pas récuser; la première, c'est celle du général Jackson; et la seconde, celle du commodore Patterson.

Extrait du rapport du général Jackson au secrétaire de la guerre.

"Au camp retranché, le 9 janvier 1815.

"La destruction entière de l'armée britannique paraissait inévitable, lorsque dans le moment de notre triomphe, un événement malheureux est lieu sur la rive droite du fleuve. Dans le même temps que l'ennemi s'avançait sur mes lignes, il faisait traverser le Mississipi sur des embarcations qu'il avait fait venir de sa flotte, à un corps de troupes; les soldats qui le composaient étant débarqués sur le bord opposé, s'avancèrent hardiment sur les lignes du général Morgan, et ce qui paraît étrange et difficile à se rendre compte, dans l'instant même où j'entrevoyais l'anéantissement de l'armée anglaise, avec une apparence de réalité, les Kentuckiens, sur le courage desquels j'avais la plus grande confiance, se mirent à fuir de la manière la plus honteuse, entraînant avec eux par leur mauvais exemple, le reste des troupes que commandait le général Morgan, et abandonnant ainsi, sans l'avoir défendue, cette position formidable; alors la batterie de la marine, qui en faisait partie, et qui m'avait rendu de grands services depuis plusieurs jours, quoiqu'ayant opposé de la résistance, fut abandonnée, après cependant qu'on en eut encloué les canons.

"Signé ANDREW JACKSON."

Extrait du rapport du commodore Patterson au secrétaire de la marine, daté de la batterie navale au-dessous de la Nouvelle-Orléans, le 13 janvier 1815.

"Dans le moment que les batteries anglaises de la rive gauche faisaient pleuvoir sur nous une grêle de boulets et d'obus, les troupes ennemies qui étaient débarquées sur la rive droite du fleuve, s'avançaient rapidement sur les lignes du général Morgan, sous la protection d'une quantité de javelots enflammés qui portaient le ravage dans nos rangs. Ces soldats britanniques, s'étant approchés de nos retranchemens, se ruèrent dessus en furieux, malgré le feu des pièces d'artillerie du général Morgan, qui étaient assez bien servies; et quelques instants après j'eus l'extrême mortification de voir que l'aile droite de nos troupes, composée des miliciens du Kentucky, avait abandonné les lignes sans combattre et s'enfuyaient honteusement, entraînant ainsi, par cet exemple de lâcheté, le reste des troupes qui, après plusieurs décharges, se mirent à suivre la débandade déjà commencée, malgré les remontrances et les exhortations de quelques officiers. Me trouvant ainsi abandonné par ceux qui devaient protéger ma batterie, je fus contraint, avec le plus profond chagrin, de jeter mes munitions dans le fleuve, d'enclouer mes canons et de me sauver en traversant le Mississipi, avec une trentaine d'hommes qui me restaient.

"Signé D. PATTERSON."

Je crois ces remarques suffisantes pour convaincre les lecteurs judicieux, dont l'esprit de parti n'a point troublé la raison.

LE PÉLERIN DE ST. JACQUES.

Chronique Locale.

RECORDER GENOIS.—L'examen de R. Korndofer, accusé d'avoir épousé Wilhemina Grundman lorsqu'il n'était plus libre de contracter un engagement de ce genre, étant déjà marié à Galveston, devait avoir lieu hier, mais a été renvoyé à un autre jour, la plaignante étant trop malade pour se rendre en cour.

VOL.—Jean Foulie a fait un affidavit devant cette cour, contre François Cassandre, qu'il accuse de lui avoir volé une malle contenant ses effets, et une quantité d'articles de bijouterie de valeur. Cassandre a été arrêté dans la journée et la malle réclamée a été retrouvée dans une maison située No. 28, rue des Français. L'examen de la malle volée est venu confirmer le viel adage, qui dit que tout ce qui luit n'est pas or, car les objets qu'elle contenait et que le plaignant prétendait être de la bijouterie de valeur, ne sont autre chose que du chrysocal.

RECORDER SECHZENAU.—John Miller, accusé de s'être introduit dans la demeure de M. A. Brodie, dans la 3me municipalité, et d'y avoir volé deux paletots et deux pantalons, a comparu hier devant le recorder Seuzeneau, qui l'a envoyé devant la 1re cour de district.

—Wm. Wilson accusé par John Domingo de lui avoir volé son esquif, a été arrêté hier dans la 3me municipalité.

RECORDER BALDWIN.—Isaac Dyer accusé d'abus de confiance, pour avoir refusé de rendre à Maria Woods une montre qu'elle lui avait donné à réparer, a été envoyé devant la 1re Cour de District.

—John Katteng, accusé d'avoir assailli et gravement blessé Adam Frenzell à la tête, a comparu hier devant cette cour, et a fourni un cautionnement de $1000 garantissant qu'il se rendra devant la 1re Cour de District lors de l'appel de son affaire.

—Wm Hall, dentiste, a reconnu comme sa propriété un instrument dentaire qui lui avait été volé, et que la police a retrouvé en la possession d'un individu nommé Walker. L'accusé a été envoyé en prison attendre l'examen de cette affaire.

—Peter Delaney a été envoyé devant la 1re Cour de District pour avoir troublé le repos public, et assailli et battu l'officier qui le conduisait en prison.

—Edward McClusky accusé d'avoir assailli et frappé F. Faby avec un baton plombé, a été renvoyé de la plainte; Faby n'étant pas venu soutenir sa déposition.

FAITS EUROPÉENS.

On lit dans le *Censeur* de Lyon:

"Une sourde fermentation régnait à Lyon depuis l'ouverture du dépouillement des votes pour l'élection de notre représentant. Les soirées de lundi, mardi et mercredi avaient vu quelques attroupemens se former sur les places, on y discutait vivement les chances de succès de MM. Raspail et Rivet, candidats proposés, l'un par le club démocratique du Rhône, l'autre par les royalistes unis de la *Gazette* et du *Courrier de Lyon*.

"Jusque-là tout s'était passé dans le plus grand ordre; les esprits, quoique animés, s'abstenaient de démonstrations violentes; mais hier, à onze heures et demie, le président de la commission du dépouillement étant venu annoncer du haut du balcon de l'Hôtel-de-Ville que M. Rivet était élu représentant, un hourra unanime accueillit ses paroles, et il lui fut impossible d'énumérer le nombre des voix de chacun des candidats; le tapage et les sifflets mêlés à quelques paroles de la *Marseillaise* ont couvert sa voix; il dut se retirer sans avoir pu se faire entendre de nouveau.

"Une masse compacte stationnait à ce moment devant l'Hôtel-de-Ville; l'autorité en fit garder l'entrée par un peloton de troupe de ligne, l'arme au pied, et laissa les sifflets s'évertuer à leur aise. Après quelques momens donnés à cette bruyante manifestation, un groupe de deux cents hommes à peu près se dirigea du côté de la préfecture, dans l'intention de porter à M. le préfet; les portes de l'hôtel se fermèrent à leur approche, et M. le préfet s'étant avancé, on lui demanda de casser la nomination de M. Rivet, ou tout au moins d'appuyer une protestation déjà élaborée. La réponse de M. le préfet fut que cette affaire n'était pas de son ressort, et que l'Assemblée nationale seule pouvait statuer sur un pareil fait. En même temps quelques forces sortirent de la préfecture et parvinrent peu à peu à dissiper le rassemblement.

"Les sifflets, les hourras et les chansons continuaient sur la place des Terreaux; à huit heures, un grand cercle fut formé, et de cette enceinte sortaient des strophes à profusion; le refrain de chacune d'elles était le cri prolongé de *A bas Rivet!* A neuf heures, une partie du rassemblement se dirigea sur la Croix-Rousse et redescendit en un instant après avec un drapeau, formé en colonne serrée; il fit deux fois en chantant le tour de la place des Terreaux et retourna ensuite à la préfecture. Quelques agens de police s'élancèrent à la tête de la colonne, se saisirent du porte-drapeau, et, secondés par la force armée qui occupait les principaux débouchés de la place, mirent fin à cette manifestation violente. A minuit, tout était rentré dans l'ordre. Quelques arrestations ont eu lieu."

—Le transport des insurgés dans les forts a donné lieu, ces jours derniers, à un incident assez singulier. Un teinturier de la rue Fontaine-au-Roi, le sieur B...., à la suite des événemens de juin, avait été renfermé au fort de Noisy. Cet homme, qui vivait depuis long-temps avec une femme dont il a deux enfans, ayant appris qu'une décision des commissions militaires l'avait condamné à la transportation, songea à légitimer ses deux enfans par un mariage avec leur mère: mais une difficulté vint l'arrêter. Le maire de la commune où est situé le fort, s'appuyant sur l'article 73 du Code civil, déclara qu'il ne voulait point procéder à la célébration du mariage sans un ordre supérieur, parce que ni l'un ni l'autre des deux époux n'avait six mois de résidence dans la commune. Il fallut en référer à l'autorité administrative. Pendant que ces choses se passaient, l'ordre arrivait de faire partir le convoi de transportés dans lequel se trouvait compris le malheureux teinturier; comme il n'existait point d'ordre qui fit exception en sa faveur, il dut partir.

Arrivé au Havre, son premier soin fut d'écrire à celle qu'il appelait sa femme; sa mie, à cette nouvelle du plus violent désespoir, cette malheureuse se rendit chez M. le général Cavaignac, et réclama à grands cris son intervention pour que le sieur B.... pût revenir accomplir l'acte qui devait lui donner le nom et les droits d'épouse légitime. Quelques jours après, un ordre supérieur ramenait en effet le sieur B....du Havre à Paris, et le réintégrait au fort de Noisy, là, la première difficulté relative aux six mois de domicile fut de nouveau relevée par le maire, et ne fut aplanie que par la permission qui fut donnée de conduire le sieur B.... à la mairie de l'arrondissement de son premier domicile, où le mariage a pu être enfin célébré. Cet acte accompli, le sieur B.... a dû être reconduit au Havre par le dernier convoi des transportés.

—Le roi de Naples a accepté l'armistice proposé par l'amiral Baudin et l'amiral Parker.

Les forces napolitaines et siciliennes gardent leurs positions.

L'escadre sarde a reçu l'ordre de rester en croisière dans l'Adriatique.

—M. le duc de Soto-Mayor, ambassadeur d'Espagne auprès le gouvernement français, qui devait présenter ses lettres de créance depuis quelques jours, en a été jusqu'à présent empêché par une indisposition sans gravité.

—On s'entretenait aujourd'hui, dans la salle des Pas-Perdus, d'un grand travail préparé depuis quelques jours, en conseil même des ministres, concernant le personnel des préfets. Ce personnel serait profondément modifié, dit-on, le ministère ayant complètement renoncé à son malencontreux projet d'envoyer des commissaires extraordinaires dans les départemens.

—M. Blanqui aîné, chargé par le gouvernement d'une mission dans les centres manufacturiers pour y étudier l'état du travail en France, vient d'écrire à M. Biétry, par la voie du journal l'*Evénement*, une lettre remarquable relative aux salaires des ouvriers. Nous en extrayons le passage suivant, dont l'idée ne saurait être trop reproduite:

"Ce qui frappe, d'une manière plus meurtrière sur les travailleurs, c'est la démoralisation profonde produite par cette lâche et vile doctrine de l'aumône gouvernementale actuelle, qui tend à métamorphoser les ouvriers en mendians, en lazzaroni, et qui leur enseigne à se faire voter des budgets par le suffrage universel, au lieu de les conquérir par le travail comme le veut la dignité de l'homme."

—On annonce l'arrivée prochaine du nouvel archevêque de Paris, et on espère qu'il pourra être installé dimanche, 9 octobre, jour de la fête de Saint-Denis.

—Le journal la *Patrie* ayant publié sur M. Louis Blanc une note complètement inexacte, M. Louis Blanc y répond de Londres en ces termes:

"Une lettre datée de Londres, dit-on, et que vous avez publiée dans votre journal, me représente disant à Richmond chez Louis Bonaparte, montant dans sa voiture, et me faisant produire, sous son patronage, dans l'aristocratie anglaise.

"La personne qui aurait écrit cette lettre et qui ne se fait pas connaître, se donne comme ayant dîné avec moi chez Louis Bonaparte à Richmond.

"A ces allégations, d'une impudence sans égale, je réponds:

"Que je n'ai jamais dîné chez Louis Bonaparte, ni avec lui, à Richmond ou ailleurs.

"Que Louis Bonaparte demeure, non pas à Richmond, mais à Londres.

"Que j'ignore même s'il a une voiture.

"Que je n'ai été produit par lui chez qui que ce soit au monde.

"Je serais curieux de connaître l'imposteur effronté qui prétend avoir dîné avec moi chez Louis Bonaparte, et j'attends, pour le confondre, qu'il se nomme, s'il l'ose.

"Salut et fraternité, LOUIS BLANC."

—On écrit d'Auxerre, le 23 septembre:

"Vous ne pourrez vous faire une idée de toutes les stupidités dont les émissaires de Louis Bonaparte ont inondé nos campagnes afin d'amener nos malheureux paysans à voter pour leur fétiche.

"On leur a d'abord persuadé que Louis Bonaparte était, non pas le neveu, mais le fils de l'empereur, le duc de Reichstadt, celui ci n'étant pas mort à Vienne, comme on l'a dit. On leur a dit en même temps que Louis Bonaparte possédait des trésors immenses, *quatre ou cinq milliards*; qu'il les donnerait à la France, et qu'ainsi, grâce à lui, on serait quatre ou cinq ans sans payer aucun impôt.

"Voilà les absurdités auxquelles nos paysans et nos vignerons croient, hélas! beaucoup plus qu'aux vérités de l'Evangile, et qui ont déterminé leur vote. Voici de plus la copie exacte et textuelle d'une affiche qui a été placardée dans plusieurs communes, notamment à Ménetreux (deux lieues d'ici):

"*Français!*

"Après avoir de nouveau chassé la tiranie qui nous trompait en juillet 1830, nous nous sommes encore laissé trompé par une tirannie ipocrite. Au lieu d'un roit qui nous détruisait, nous en avons plusieurs qui s'engraissent à nos dépens. Courons donc aux armes; brisons nos faire et plaçons l'ome qui nous convient. C'est Louis-Napoléon Bonaparte, etc.

"*Vive l'empaireur!*"

—On écrit de Rome, le 17 septembre:

"La composition du ministère Rossi a subi quelques modifications; la voici telle qu'elle a été publiée officiellement hier soir:

"Le cardinal Soglio, secrétaire d'Etat, ministre des affaires étrangères, président du conseil;

"Le comte Rossi, ministre de l'intérieur et par intérim des finances;

"Le cardinal Vizzardelli, ministre de l'instruction publique;

"L'avocat Cicognani, ministre de grâce et justice;

"Le professeur Montanari, ministre du commerce;

"Le duc de Rignano, ministre des travaux publics et par intérim de la guerre;

"Le comte Guarini, ministre sans portefeuille;

"M. Righetti, substitut pour les finances.

"Vous remarquerez qu'il n'est point question de la police. Il avait été proposé de réunir ce département à celui de l'intérieur. On paraît avoir renoncé à ce projet, et probablement le portefeuille sera donné au comte Guarini si l'ancien ministre Galletti, en ce moment à Bologne, refuse d'entrer dans la nouvelle administration."

Le drame de Pesth touche à sa fin. Jellachich est entré à Kanischa sans coup férir, le général Teleky ayant passé à l'ennemi, ou plutôt à l'ami, car Jellachich se dit l'ami des Hongrois.

Cette nouvelle a mis la ville en consternation, d'autant plus que l'empereur n'a pas répondu encore au nouveau programme projeté par le nouveau ministère Bathyany. La diète a envoyé une députation au palatin. Celui-ci a promis de venir à son secours et de partir pour Vienne. Il a dit que la diète peut être sûre qu'on l'a trompait et trahi, mais que l'histoire le nommera avec les Magyares, restés fidèles aux Hongrois.

Le palatin, en effet, est parti pour Vienne. Si l'empereur n'intervient pas, Jellachich entrera triomphant à Pesth sans coup férir. L'armée hongroise, ainsi que la garde nationale, va se rendre devant lui. Ainsi finissent les ministres vicieux et despotiques.

ELIHU BURRITT.

Un des hommes les plus remarquables de notre époque, dit la *Presse*, vient de passer quelques jours à Paris.

Né dans un petit village du Massachusetts, sans autres ressources que ses bras et cette instruction qui, aux Etats-Unis est donnée publiquement à tout le monde, M. Elihu Burritt est une preuve vivante des grands résultats que peuvent être obtenus sous le régime de la liberté individuelle. Son gagne pain fut la forge du maréchal ferrant. Les quelques heures qu'il pouvait épargner sur ce rude labeur, il les appliquait à l'étude des langues étrangères, et, après des années d'efforts, il en possédait plus de trente. A la différence du célèbre Mezzofanti, M. Burritt n'a pas eu l'occasion de parler ces langues dans la conversation, et par conséquent il ne produit pas sur les observateurs vulgaires le même effet d'admiration que le cardinal; mais, et c'est une autre différence avec Mezzofanti, il a cherché à faire profiter de ses études la science et l'humanité.

Il commença par composer quelques traités ou essais sur la construction et le génie comparés de divers langages; puis bientôt il trouva que ses efforts pouvaient et devaient être dirigés plus haut, qu'il avait à faire, mieux que de pures dissertations philosophiques et d'abandonner les discussions sur le monde dont s'enveloppent les idées pour se dévouer aux idées-mêmes.

Longtemps les esprits sérieux s'étaient préoccupés aux Etats-Unis de l'idée d'un code de lois internationales. La possibilité de faire pour la nation ce que Saint-Louis fit pour les individus, c'est à dire d'abolir le *gage de bataille* et de lui substituer un haut tribunal, a passé de l'état d'une conception nébuleuse à celui de fait positif. La "cour suprême" des Etats-Unis juge entre trente républiques toutes ces questions qui, entre les états européens, sont décidées non d'après des principes reconnus, mais par la force brutale ou la science stratégique, la violence ou la ruse. C'est à faire adopter en Europe cette pacifique institution d'outre-mer que M. Burritt a consacré depuis ans ses talents et toutes ses forces.

Pour préparer l'exécution de son plan, il a fondé, sous ce titre: l'*Alliance de la fraternité* (the bond of brotherhood), un journal qui se répand à trente mille exemplaires en Angleterre ou aux Etats-Unis. Le journal paraît deux fois par mois. Par une série de faits, d'anecdotes, d'argumens clairs et serrés qui sont présentés avec la simplicité incisive du *Bonhomme Richard*, on y montre la folie de la guerre: les désastres, la misère qu'elle amène; les sacrifices qu'entraîne l'état militaire maintenu par les peuples aux dépens de la production générale et par conséquent du bien-être des masses; le triste effet produit sur l'agriculture par le détournement de la portion la plus robuste de la population; enfin l'absurdité, puisqu'il y a dans le monde tant de bonnes terres en friche et des milliers de gens qui meurent de faim, d'occuper deux ou trois millions de jeunes gens forts et nerveux à porter et reposer armes, à faire des par le flanc et des demi-tours sur leurs talons.

Tous les jours, on reconnaît un peu plus que ces énormes masses d'hommes armés, au lieu d'être, comme on le prétend, les gardiens de la paix, sont bien plutôt des sujets d'inquiétude, de jalousie et de causes d'agression. Il est permis d'espérer qu'un jour les hommes éclairés, unissant à leurs efforts ceux des prudens contribuables, arriveront à contraindre les gouvernemens à diminuer la dépense militaire, à rendre à l'agriculture les forces qui lui sont enlevées si mal à propos, à établir enfin qu'un tribunal dont les décisions seraient obligatoires pour tous les peuples. S'il fallait, pour assurer l'exécution des décrets de ce tribunal, entretenir quelque force publique, ce serait une force si peu considérable, que son retranchement des forces productives ne saurait aggraver d'une manière sensible la gêne des classes pauvres.

C'est à un résultat de ce genre que tendent les démarches de M. Burritt, et, dans l'espoir d'y arriver promptement en prenant pour centre de son action pacifique le centre de la propagande libérale en Europe, il avait, de Londres, convoqué à Paris le congrès des *Amis de la paix*.

M. Burrit devançait ainsi la déclaration de la constitution qui réserve à la France l'initiative du progrès dans le monde. Son appel avait été entendu. D'Amérique et d'Angleterre, il avait reçu de nombreuses adhésions; mais quelque raison de haute politique, nous ne saurions dire laquelle, a empêché M. Senard de lui accorder l'autorisation nécessaire pour que le congrès se tînt au milieu de nous. Après trois semaines d'attente, des instances répétées soit au ministère de l'intérieur, soit à la préfecture de police, malgré l'intervention officieuse et pressante du ministre des Etats-Unis, M. Burrit n'avait obtenu aucune réponse. Il a été plus heureux à Bruxelles. Accueilli avec distinction par le ministre de l'intérieur, il a pu assigner pour rendez-vous l'hôtel même du ministère, et les hommes les plus éminens de la Belgique, MM. de Reiffenberg, Visschers, Stevens, Ducpétiaux, etc., se sont joints à lui et à ses collaborateurs anglais pour organiser les conférences. La séance préparatoire aura lieu avant le 20 septembre, dans l'une des salles du ministère. Toutes les administrations des chemins de fer se sont prêtées à faciliter la réunion. Le congrès s'ouvrira le 20.

Nous publions la circulaire signée par MM. Burritt, Brandshaw et Booble au nom des députations américaine et anglaise. Elle nous paraît digne d'attention. L'institution d'une sorte de tribunal d'Amphyctions, qui réglerait les différends entre les Etats de la chrétienté semblera sans doute chimérique à la plupart des hommes soi-disant positifs. Il ne faut cependant pas oublier qu'au mois de mars de cette année, cinquante-deux hommes, réunis à Manheim, ont arrêté ensemble un plan qui ne semblait alors guère moins chimérique, celui de l'unité de l'Allemagne au moyen d'institutions représentatives, et que, trois mois plus tard, le parlement allemand fonctionnait à Francfort.

AUX AMIS DE LA PAIX DANS TOUS LES ETATS DU CONTINENT DE L'EUROPE.

"Depuis plusieurs années, les amis et les propagateurs de la paix universelle en Angleterre et aux Etats-Unis d'Amérique désiraient unir leurs efforts à ceux de leurs frères du continent qui partagent les mêmes idées, pour arrêter ensemble quelques moyens pratiques à l'effet de faire cesser l'usage de régler par la force des armes les démêlés internationaux, et d'y substituer un mode d'arbitrage en harmonie avec la justice, la raison et la religion.

"Ils ont pensé que le moment actuel était aussi favorable et aussi opportun que possible pour proposer ces mesures à l'examen des gouvernements et des peuples du monde civilisé.

"Une députation d'environ deux cent personnes, venant d'Angleterre et d'Amérique, arrivera à Bruxelles en septembre prochain, dans le but de discuter, avec les amis de la paix sur le Continent qui voudront bien se joindre à eux, les moyens les plus efficaces d'atteindre ce résultat si désirable pour l'humanité et la civilisation.

"Le Congrès ouvrira sa session le 20 septembre courant, à dix heures du matin, dans la salle de la Grande Harmonie, et il continuera ses travaux pendant trois jours. Il y aura deux séances par jour.

"Les soussignés, au nom des députations anglaise et américaine, qu'ils sont chargés de représenter pour tout ce qui concerne l'organisation du Congrès, invitent instamment toutes les personnes, à quelque nation qu'elles appartiennent, qui désirent trouver un moyen efficace de remplacer la guerre comme moyen de régler les différends entre les Etats, de vouloir bien s'unir à elles dans ces conférences amicales.

"Le gouvernement belge a accordé toutes les facilités désirables pour donner à cette démonstration la faculté de se produire, et la courtoisie avec laquelle la ville de Bruxelles a reçu l'un dernier des réunions du même genre, nous l'espérons, un motif de plus pour engager un grand nombre de personnes de différents pays à concourir à l'œuvre que nous avons entreprise.

"ELIHU BURRITT, des Etats-Unis;
GEORGE BRADSHAW, de Manchester, Angleterre; JOHN SCOBLE, de Londres."

LIVERPOOL, 7 octobre—COTON.—Depuis le départ du Britannia, le New-Orléans middling, ainsi que le fair ont baissé de ⅛ d, sans changement pour les autres qualités. Les acheteurs cependant le marché, mais il ne se vend que de petits lots. Ventes de la semaine, 22,780 balles. Georgie et Mobile fair, 4 d; Orleans fair, 4½; middling Orleans et Georgie 3¾ d. On n'ajoute comme les prix aussi bas.

ASSEMBLEES.

FILLMORE RANGERS! ATTENTION!! ATTENTION!!! ATTENTION!!!!

Les Fillmore Rangers s'assembleront tous les mardis à six heures et demie, à leur club, No. 93, rue St-Charles.

Par ordre,
VICTOR SERÉ,
JAMES BRANDT, } Secrétaires.
LEWIS HORN,

CLUB ESPAÑOL ROUGH AND READY.

☞ Se recomienda à los miembros reunirse el martes, 31 del corriente, á las 6 de la tarde en punto, en la Sala de Washington, calle de San-Felipe, para concurrir al GRAN MEETING en la Plaza de Congo.

La salida será á pié.
De orden del Presidente.
FCO. DE FUENTES, Secretario.
28oct

L'attention des acheteurs est appelée sur la grande vente sans réserve de liqueurs, cotons et autres marchandises qui aura lieu aujourd'hui, 28 octobre à 10 heures, au magasin d'encan de F. M. Petitpain, No. 8, rue du Canal.

☞ M. l'Editeur,—Veuillez annoncer M. OCTAVE de FLECHIER, comme candidat à la place d'alderman du Septième District Représentatif dont l'élection aura lieu le 11 novembre, en remplacement de M. Dupré, démissionnaire; et qu'il sera soutenu par ses PLUSIEURS AMIS.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Navire Jas Titcomb, Stone, pr Glascow
European, Whiting, pr Anvers.
Rossholm, Morrell, pr Liverpool.
Goelette Pepemonde, Brightman, pr Kingston Ja.

ARRIVES.

Navire Londres, Ross, de Boston.
T B Wales, Crocker, de Boston.
Goelette Florinda, Thompson, de Campeche.

—STEAMERS.—

Jewess, Bagley, de St-Louis.
Jas L. Day, Wood, de Mobile.
Pride of the West, Chambers, d'Illinois.
Marengo, Brashear, de Plaquemine Landing.
Eloise, Landry, de Bayou Sara.
Eliza, Sweeney, d'Alexandrie.
Houma, Fawcett, des Attakapas.
Belle Creole, Gillmore, de Bayou Sara.
De Vernon, Henry, de la Balise.
Luna, Fairchild, de Bayou Sara.
Bay State, Collier, de Cincinnati.
Vesta, Jackson, de St Martinville.
Natchez, Leathers, de Vicksburg.

Au bas du fleuve et montant.
Un navire dont le nom est inconnu.

MEMORANDA.

New York, 20 octobre—Expédié, navire Mary Ann, Patten, pour la Nouvelle-Orléans.

Ports étrangers.

LIVERPOOL, 7 octobre—Arrivés, Barbaway, Pennsylvania, Adeline, Fills, Cruell, Janvier; 8, Sonnentum, Louis Kilby, Carter, tous de la Nouvelle-Orléans; 9, [illegible], de la Nouvelle-Orléans.

GREENHAVEN, 21 septembre—Arrivé, barque Louis Ford, Rich, de la Nouvelle-Orléans.

BORDEAUX, 1 octobre—Arrivé, navire Geneva, Tucker, de la Nouvelle-Orléans; 27 septembre parti, barque Caledonia, Montgomery, pour la Nouvelle-Orléans.

DEAL, 3 octobre—Arrivés, navires Devon, Bell; Louisiana, de la Nouvelle-Orléans; 29 septembre, partie, barque Edinburg, Taylor, pour la Nouvelle-Orléans.

HAVRE, 3 octobre—Arrivé, navire Susan E Howell, Bailey, de la Nouvelle-Orléans.

LISBONNE, 27 septembre—Expédiés, navire Crown, Lortland, pour la Nouvelle-Orléans.

LIGNE DES STEAMERS CUNARD.

DE LIVERPOOL.
Hibernia pour New-York, Samedi 14 Octobre
Europa pour Boston, Samedi 21 Octobre
D'AMÉRIQUE.
Hibernia de New-York, Mercredi 8 Novembre
Europa de Boston, Mercredi 15 Novembre

☞ Sendo el dia 1ro de noviembre el señalado por la piedad cristiana para celebrar la conmemoracion de los difuntos, los individuos que componen la comision del Panteon de la Compañia de Voluntarios Catalanes de la Luisiana, faltarian á su deber, sino invitasen á todos los católicos á contribuir con su sufragio al alivio de la humanidad doliente, para cuyo fin habrá en el Cementerio Catolico No. 1, en donde se halla el citado Panteon, una mesa para recoger las limosnas destinadas á los huérfanos católicos de esta ciudad.

F. LLORENTE, Presidente.
27oct

SUPERBES MARBRES D'ITALIE.
FLORVILLE FOY,
SCULPTEUR, MARBRIER ET DOREUR, Rue des Remparts, près la Chapelle obituaire.

INFORME respectueusement le public, qu'il vient de recevoir par le brick Sarde Sbrruno, capt. Antola, venant directement de Gênes, une cargaison complète de superbes pièces de Marbres d'Italie de toutes couleurs, de diverses épaisseurs et de différentes dimensions, telles que des blocs de toutes longueurs et grosseurs pour l'érection des Mausolées; Plaques de plusieurs grandeurs et largeurs pour toutes espèces de Tombeaux, pour toutes sortes de Meubles, ainsi que pour tous les genres de Sculpture.

Il a aussi reçu dans le même chargement, de belles pièces, parfaitement sculptées, de Marbre statuaire, de choix et de la première beauté;—Ainsi que cinquante Vases, très grands, magnifiques et élégamment sculptés, lesquels sont propres à l'orne des Monuments funèbres.—De plus, une quantité de Carreaux de beaux marbres bleu-turquins, et blancs pour pavage et mosaïque;—Enfin, quinze barils de Pierre Ponce du Mont Vésuve, extrêmement fine, très légère et de première qualité.

Il profite de cette occasion pour remercier les personnes qui l'ont honoré de leur patronage, et les informe, ainsi que le public, qu'il continue toujours l'entreprise de toutes sortes d'ouvrage concernant ses professions, et qu'il exécute tous ses travaux dans les genres antiques et modernes, avec goût, élégance et solidité.
28oct—1m

J. J. ALBERT,
No. 37, Rue de Chartres.

VIENT de recevoir par les navires Windsor Castle et Jacques Laffitte, du Havre, un grand assortiment de CHAPEAUX FRANCAIS du dernier goût. Il offre à vendre, à des prix très modérés, en gros et en détail, les articles suivants:
Chapeaux soie taupe velours, pour homme.
do do Pie IX.
do do extra garniture, riche do
do castor noir.
do castor do
do soie pour cadets.
do do do enfants.
do assortis en feutre pour cadets.
do do do do enfants.
Bonnets pour dames, 1er âge.
Chapeaux amazone en feutre pour dame.
Casquettes de velours do do
do drap pour homme.
do de velours pour cadets et enfants.
AUSSI:
Un grand assortiment de bonnets grecs en velours, brodés soie, or et argent, &c, &c. 28oct—7f

AU GRAND MARAIS,
Laurent Grosse,

Encoignure Casacalvo et Française, 3me Municipalité, et encoignure Carondelet, vis-à-vis de la place Washington,—et Poydras, 2de Municipalité.

LE public est honorablement invité à venir examiner les articles suivants:
Coton blanc, de 4 à 10 c
Coton écru do
Indiennes do
Mousseline laine de 15 et au-dessus.
Alpacas, mérinos, mousseline de laine unie, noire et couleur.
Un très bel assortiment de spiorie unie, rayée et à fleurs.
Etoffes à meubles à très bas prix.
Un bel assortiment de toiles d'Irlande, nappes, serviettes et toiles de Paris.
Cotonnades assorties de 12 c. et au dessus.
Flanelles assorties, [illegible].
Un grand assortiment pour tailleurs, de casimir, drap, satinette et droits.
Couvertes laine et cotton de $1 et au dessus.
Mousselines blanches unies, rayées, carreaux et à jours.
[illegible]
28 oct—3m

CIGARES—[illegible] cigares venant d'arriver par le navire Florida, [illegible]
J. M. CABALLERO.

[illegible]

200 [illegible]

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Vendredi soir, 27 octobre 1848.

COTON.—Arrivé cette semaine, Louisiane et Mississippi 10,980 balles, Lac 530, Tennessee et North Alabama 3,610, Arkansas 2,494; ensemble 27,063 balles. Expédié dans le même temps, pour Liverpool 9,077 balles, Glascow 2,018, Bristol 1,929, Anvers 1,915, Marseille et un marché 362, New York 1,890 Boston 341, Philadelphie 348; ensemble 16,570 balles, donnant une addition de stock de 9,271 balles, et laissant en mains, y compris ce qui est sous vergues des navires non expédiés, 94,600 balles.

ETAT DU COTON.

Stock en main au 1er sept. 1848		37,401
Arrivé durant la semaine	114,746	
Arrivé antérieurement	22,443	
		142,000
		179,000
Expédié durant la semaine	16,000	
Expédié antérieurement	67,000	
		85,000
Stock en main ce soir		94,600

Nous disions dans notre dernière revue que les affaires de la semaine s'étaient élevées à 13,000 balles vendues à une baisse de ¼ a ⅛ sur le cours de la semaine précédente. Depuis cette époque nous avons reçu les avis complets du Britannia, et une dépêche télégraphique annonçant l'arrivée du Niagara. Cette dépêche indique une baisse de ⅛ d sur le marché au coton de Liverpool et porte le montant des ventes de la semaine finissant le 7 courant à 24,000 balles ou environ; Orleans fair 4½ d et middling 3¾ d la liv. Ces dernières nouvelles ont peu influencé notre marché, sur les mêmes considérables qui ont été remplies pour l'Angleterre et l'Espagne sont venus aider les détenteurs dans leurs prétentions. Nous observons que quelques lettres particulières venues par l'Hibernia conseillaient des ordres qui avaient été donnés. Les ventes totales de la semaine sont de 29,000 balles et comprennent 2,000 balles vendues aujourd'hui. En général, nous ne remarquons aucun changement dans les cours, cependant quelques lots ont été vendus au-dessous de nos cotes. Le marché s'est clos ferme aux prix suivans:

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

LOUISIANE ET MISSISSIPI.			
Inférieur	4	@	4½
Ordinaire	4¾	@	4⅞
Moyen	5	@	5⅛
Good Middling	5¾	@	5⅞
Middling Fair	5⅞	@	6⅛
Fair	6	@	—
Good Fair	—	@	—
Good and Fine	—	@	—

TABAC.—Arrivé pendant la semaine, 73 boucauts. Expédié dans le même temps, pour Anvers, 69 boucauts; Marseille et un marché, 417; Lisbonne, 240; New-York, 42; ensemble 747 boucauts. Stock en magasin et sous vergues, 11,275 boucauts.

ETAT DU TABAC.

Stock en mains au 1er septembre 1848		14,854
Arrivé durant la semaine	73	
Arrivé antérieurement	2,398	
		2,482
		17,336
Expédié durant la semaine	747	
Expédié antérieurement	5,294	
		6,041
Stock en mains et sous vergues		11,275

Ce marché est peu animé, et les transactions qui ont lieu se font pour compléter des chargements. Nous continuons de coter comme ci-dessus: lugs 2 @ 3¼ c, feuilles inférieures 3¼ @ 3¾, communes 3¾ @ 4 c, fair à fine 4½ @ 5 c., choix et sélections 5½ @ 6¾ c. la liv.

SUCRE ET MELASSE.—Les sucres nouveaux commencent à arriver assez abondamment en ville, et la demande pour le Nord et l'expédition est assez active et influence à peu près les arrivages. Quelques lots de sucre vieux ont été vendus aux prix suivans: ordinaire, 3 c @ 3¼; fair, 3½ @ 3¾, fair à prime 4 @ 4¾ c la liv. La mélasse est vendue de 20 c. prix de la semaine dernière @ 22 @ 22½ c le gallon. Environ 3,000 barils ont été vendus à ces cours.

FARINE.—Les nouvelles peu favorables de l'Est, et les arrivages considérables qui ont eu lieu cette semaine, ont amené une nouvelle baisse sur ce marché. Les ventes de la semaine s'élèvent à 14,000 barils à $4 75 @ $4 80 pour l'Ohio, Illinois et St-Louis ordinaire, 4 87½ @ 5 c pour les marques les plus recherchées. On demande prix est le cours le plus élevé pour les lots en magasin.

CÉRÉALES.—La demande de maïs pour l'exportation est toujours active, cependant la baisse du fret d'Europe arrive quelque peu ce genre d'opération; 17,000 boisseaux de maïs ont été vendus à 36 et 38 c, quelque la plus grande partie des transactions aient été faites de 36 @ 37 c le boisseau. Le cours du blé est 88 @ 95 c. le boisseau. L'approvisionnement en est très peu considérable. L'avoine vaut 23 @ 24 c le boisseau en sacs. Le son se vend 80 @ 85 c les 100 liv.

PORC.—La demande est très limitée et l'approche de la saison ne permet pas d'espérer des achats. [illegible] M. O. @ [illegible]

BOEUF.—Ce marché est presque complètement dépourvu, et les prix sont à peu près nominaux. [illegible]

LARD SALE.—Cet article est toujours inactif. [illegible]

GRAISSE.—L'inactivité de la demande a forcé les détenteurs à diminuer [illegible]

SUIF.—Les détenteurs demandent 8½ c, prix que les acheteurs refusent de payer.

BLANC DE BALEINE.—New-Bedford, 31 @ 32 c. Adamantine, 25 @ 33 c. la liv.

FRUITS DE MALAGA.—Le chargement du brick Prudente a été vendu à l'encan comme suit: Raisins $1 75 @ $2½ @ la boîte; 25 @ 1 ½ c. la douz.; [illegible]

WHISKEY.—La demande est peu active et les arrivages peu importans. Le rectifié vaut 20 @ 20½ c le gallon, et le commun 21 @ 22½ c do.

RIZ.—Quelques lots ont été vendus 4¾ @ 4¾ la livre. Ce dernier prix est obtenu pour le riz de la nouvelle récolte.

CAFÉ.—Les ventes de la semaine s'élèvent à environ 3,000 sacs café Rio, de 6 @ 6¾ c la liv., pour premières qualités nouvelle récolte. Le café de La Guayra est plus @ 6¼ c la liv.

SEL.—Il s'est vendu 7,000 sacs sel de Liverpool à des conditions tenues secrètes. Environ 5,000 boisseaux des Iles turques ont été vendus à 2½ c le boisseau en grenier. Le cours est 30 à 90 c de livré.

CORDES ET TOILES D'EMBALLAGE.—Les transactions ont été limitées et la hausse maintenue avec difficulté. Les cotes pour petits lots sont cependant toujours les mêmes, 17 @ 17½ c pour toile première qualité et 8 @ 9½ c pour la corde.

SACS EN PITRE.—Quelques petits lots se vendent encore 18 c le sac neuf, mais la demande est limitée.

CHAUX.—Le cours de Thomaston est tombé de $1 00 @ 1 10; on ne pourrait obtenir ces prix par ventes de chargements.

FOIN.—L'approvisionnement étant faible, la quantité se maintiennent @ $20 à $25 c. Le chiffre est $22 le tonneau.

CHANVRE—PLOMB.—Nulles transactions n'ont eu lieu sur ce marché, et les prix sont nominaux.

CHANGE.—Le cours varie très peu. Nous cotons: Sterlings, 6¾ @ 8½ pour cent de prime. France, 5 f 15 @ 5 f 25. Traites sur New-York, 60 jours, de 1½ à 2 p. cent d'escompte. Chèque à vue, ½ @ 1 pour cent de prime.

FRET.—Les capitaines ont réussi à obtenir des cours plus élevés malgré la quantité de navires qui se trouvent dans le port. Sept à huit navires ont été engagés pour Liverpool @ 7/16 à 15/32 d pour coton; 10 d pour maïs, et dans pour le Havre @ ¾ c pour coton; farine pour Boston, 50 @ 55 cents le baril.

SALLE DE BAL DU GLOBE
Encoignure St-Claude et St Pierre, près du Vieux Bassin.

LE propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin, et tout le goût possible, sera ouvert pendant l'hiver, à partir du samedi, 28 courant, jour où aura lieu un GRAND BAL PARE ET MASQUE. A dater de cette époque les bals seront régulièrement ouverts tous les Lundis, Mercredis, Jeudis et Samedis.

L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active, et l'ordre le plus sévère sera requis.

SALVADOR VIOSCA, Propriétaire.
GEO. H. STEPHENS, Directeur.

N.B.—On trouvera réuni à cet établissement un café contenant des liqueurs et vins de premier choix, ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus recherchées.
25 oct

Pour le Barbecue de TAYLOR & FILLMORE à Madisonville.

Le steamer OLIVIA, cap. Goodrich, partira pour Madisonville samedi, 28 courant, à l'arrivée des chars de 8 heures, et sera de retour le même jour en ville.
E. BOUCHEREAU & Co,
27oct 17 & 19, St Louis.

☞ Le navire HIGHE, de New-York, est en déchargement au dessous du Rail Road. Les consignataires sont requis de faire recevoir leur fret, autrement ils seront emmagasinés à leurs frais et risques.
L. H. GALE,
27 oct 93 rue Commune.

☞ Ni le capitaine ni les consignataires du navire français le JACQUES LAFFITTE, venant du Havre, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage du dit navire.
25 oct

☞ Le navire JACQUES LAFFITTE, capit. Duvauboz, venant du Havre, est en déchargement vis-à-vis la rue de l'Hôpital. Les consignataires sont requis de prendre leurs permis dans les cinq jours, autrement leurs marchandises seront emmagasinées à leurs risques et frais.
L. H. GALE,
25 oct—10 93, rue Commune.

☞ Le navire AMERIQUE, capitaine Lemoine, de Bordeaux, est prêt à décharger son fret près de la Maison Rouge, 3me Municipalité. Les consignataires sont priés de prendre leurs permis sous cinq jours et de faire recevoir leurs marchandises sur la Levée, autrement elles seront envoyées aux entrepôts publics à leurs frais et risques.
D. LANATA,
24 oct 9, rue Jefferson.

A LA PARISIENNE.
Salon pour Dames et Messieurs

où l'on trouvera constamment du *Chocolat, Café, Thé, Glaces, &c, à la mode Parisienne*, No. 226, Rue Royale.

LES Propriétaires informent respectueusement le Public qu'ils n'ont rien négligé pour rendre ce Salon digne des visites des Dames et des Messieurs. Ils recommandent cordialement les personnes qui ont bien voulu recommander leur Etablissement.

Le Salon est ouvert tous les jours jusqu'à 11 heures du soir.
27oct—6f GIBERGE & JUBES.

Ouverture d'un NOUVEAU MAGASIN.
No 30, rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

E. VALMONT & CO. ouvriront lundi prochain, 30 octobre, leur MAGASIN, No. 30, rue du Canal. Leur assortiment, entièrement nouveau et provenant des derniers arrivages de France et d'Angleterre, se compose de soieries unies, noires et en couleurs, pour robes, cachemirs unis, imprimés et à raies satinées, mousselines de laine unies, imprimées et satinées, broderies, dentelles, passementeries et franges, châles et cravates en soie, en cachemire et en mérino, etc., dans en laine, en toile et coton et tout coton, etc., etc., et aussi un complet assortiment de marchandises du tous les genres et à tous les prix pour les dames et messieurs, ainsi que des articles à l'usage des familles.
E. VALMONT & CO.,
27 oct—6f No 30, rue du Canal.

A LOUER pour le 1er novembre prochain, un magasin à 3 étages, et ses dépendances, situé rue de Chartres, entre Conti et Bienville. S'adresser à E. BRUGIER,
27 oct—2f 9, rue St Louis.

AVIS.

LA Banque des Citoyens de la Louisiane, recevra jusqu'à samedi 11 novembre prochain inclusivement, des soumissions cachetées pour la location séparée, et à bail de six mois, du 15 novembre 1848, des établissements ci-après décrits:

1o. La Salle de Bal St-Louis et ses installations, avec la chambre de toilette des dames et une chambre au-dessus, deux bureaux à l'entresol, et l'usage de la Rotonde les soirs de bal.

2o. Trois grands appartements et leurs dépendances au premier étage, encoignure St Louis et Chartres.

3o. Trois grands appartements et leurs dépendances au second étage, encoignure St-Louis et Chartres.

4o. Un bureau au rez-de-chaussée, rue St-Louis, à droite de l'escalier de la salle de bal.

Loyer payable mensuellement et bonne caution requise.

Pour plus amples renseignements s'adresser à la banque.

Par ordre de la Direction. M. MUSSON,
26 oct—21 par c Caissier.

FABRIQUE DE CHAPEAUX FRANÇAIS,
EN GROS ET EN DETAIL.
J. BENAZET,
Inventeur d'un nouveau chapeau imperméable, rue Toulouse, 27.

OFFRE au public des chapeaux de toutes qualités, richement garnis et du dernier goût.

Il confectionne en 6 heures toute qualité de chapeau sur mesure, n'importe quel que soit le goût de l'acheteur.

Les prix pour les personnes qui désireront prendre un abonnement, seront selon les qualités.

La vente en gros est d'un grand avantage à MM. les marchands. Ils trouveront dans cet établissement des chapeaux très bien confectionnés et d'un prix très modique. Tout marchand qui aura déjà voyagé en Europe, devra essayer d'un de ces chapeaux et se convaincra de leur qualité.

(Note.) Le nouveau chapeau imperméable peut résister à la pluie, la transpiration, [illegible]
J. BENAZET,
28 oct—1m 27, Toulouse.

ON demande à louer DOUZE NEGRES pour travailler jusqu'à la fin de la moisson, sur une habitation de St-Jacques, s'adresser à
AUGUSTIN & THIBAUT,
26oct☞ No. 19, rue Conti

Nègres—Nègres.

VENANT d'arriver et à vendre au No. 7, rue Moreau, deux cargaisons, un grand assortiment de beaux nègres de la Virginie, se composant de nègres de champ, domestiques de maison, et ouvriers. Le soussigné recevra des ouvriers régulièrement pendant la saison.
WM. F. TALBOTT.
26 oct—1m 1ar 40

MOUSSELINE IMPRIMEE.—50 balles par 30 pouces chacune; mousselines imprimées largeur 28 pouces par 25 yardes, pouvant se vendre sur le marché mexicain, avec privilèges du drawback, à vendre par
J. LEVOIS,
26oct 47, Chartres.

LE soussigné offre à vendre à bas prix, les articles suivans:
25 quarts Madère.
10 do cognac ordinaire.
10 barils do do
2 pipes do do
25 quarts do marque Renon.
3 do do sup. Pinet Castillon
10 barils do do
100 quarts Porto doux.
20 do. Madère; 10 quarts Sherry.
20 do. do supérieur.
100 barriques vin rouge de Bordeaux, vieux pour famille.
50 do vin supérieur Beychevelle et Moutou.
100 caisses do do
40 do vieux Madère; 40 do absynthe.
40 paniers bouteilles.
30 do huile de 94 onces.
Anisette, liqueurs, bouchons, &c.
P. LONGIS,
116, rue Royale
26oct

EN déchargement du navire français Jacques Laffitte, le soussigné offre à vendre:
100 caisses absinthe, marque Tersin Lecoultre.
5 barils do
30 caisses fromage de Hollande véritable.
D. LANATA,
9 & 10, Jefferson.
26oct

SACS EN PITRE—30,000 sacs neufs de 2 1/2 boisseaux, à vendre par C. J. WEBBLER,
26oct 3, Bank Place

CIGARES de la Havane—100,000, marque la Norma, en débarquement de la barque Florida, et à vendre par B. VALLS,
26oct 37, Commune

ON demande—Deux domestiques de magasin parlant le Français et l'Anglais, et l'Espagnol [illegible] à la vente de marchandises de qualité et [illegible]. Aussi, deux bonnes modistes. S'adresser au No 10, rue de Chartres.
26 oct—3f

SUCRE de la Havane—274 caisses sucre blanc et jaune, en déchargement du brick Adams Gray et de la barque Florida, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
26oct 34, rue Vieille Levée.

EN déchargement du navire Amérique, de Bordeaux:
20 caisses fruits au jus, nouvelle récolte.
50 do à l'eau-de-vie do
5 do moutarde française.
100 do sardines, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
26oct 34, Vieille Levée.

CIGARES—400 milliers cigares de la Havane de différentes qualités, en déchargement de la barque Florida et à vendre par
LABORDE & XIQUES,
26oct 31, Commune.

EN déchargement du brick Jacques Laffitte, du Havre:
[illegible] paniers champagne de Ruinart ou demi bouteilles, à vendre par E. BOUCHEREAU,
26oct 17 et 19 St-Louis.

FARINE—15 tonneaux fleur de l'Est 1re qualité, en déchargement du navire Mary Ward, vis-à-vis la pompe de la Nouvelle-Orléans, et à vendre par L. H. GALE,
26oct 93, rue Commune.

M. DUFFAU a l'honneur d'informer le public qu'il tient une écurie au No. 140, rue Bourbon (établissement appartenant autrefois à M. Brune) où il prendra des chevaux en pension et louera des voitures. On trouve chez lui des chevaux, voitures, selles, &c, à louer à des prix modérés. Il achète et vend des chevaux.

Le Sieur DUFFAU continue à exercer au No. 140 rue Bourbon, sa profession de vétérinaire et maréchal ferrant.
23oct—3m

AIMEZ VOUS LA BONNE BIERE?
Venez chez J. FELS,
26oct—30 250, rue Royale.

ON DEMANDE une bonne Ouvrière en Robes. S'adresser au No 33, rue de Chartres.
26 oct—3

A vendre en déchargement du navire Amérique, de Bordeaux:
[illegible]
DUSUCH F.,
17, St Louis, entre Royale et Bourbon

[illegible]

Voyage d'agrément et Bal.
De la Nlle-Orléans à la Balise et retour.

L'élégant steam paquebot DUROC, capt. S. W. Daniel, partira de la Nlle-Orléans pour la Balise, s'arrêtant à toutes les plantations de la côte, jeudi 2 novembre à 10 heures.

Les passagers faisant ce voyage sont invités à être ponctuels, car le bateau partira à heure fixe. Prix du voyage et retour $5. Pour plus amples informations s'adresser à bord vis-à-vis la rue St Louis, ou à W. L. BURGESS & CO.,
31, Front Levee.

N. B. Ce steamer recevra son fret comme d'habitude.
26 oct

Steamer des Indes Occidentales.

AVIS.—Le steamer anglais des Indes Occidentales, GREAT WESTERN, Chapman, de Southampton, partira à l'île aux Vaisseaux le 31 courant le même jour pour pour Vera-Cruz.

Les passagers (ainsi que les malles pour le Mexique) seront transportés au steamer par le chemin de fer du Golfe du Mexique au débarcadère Proctor, et de là par le steamer auxiliaire à bord du premier Bolivar, capitaine Kinney.

Prix du passage $5, et le même prix pour retourner en ville, pour les personnes désireuses de visiter l'île aux Vaisseaux et le steamer anglais.

La malle pour Tampico et Vera Cruz sera close à la poste à onze heures et demie A. M. le 30 courant.

Les passagers sont invités à se trouver à midi et demi au dépôt du chemin de fer du Golfe du Mexique, le lundi, 30 courant.

Pour se rendre à Vera Cruz et à Tampico il faut se procurer un passeport au bureau du consul Mexicain, rue Bienville, No 27.

Pour plus amples informations, s'adresser (pendant l'absence de M. G. Hudson) au bureau de A. Gordon, No 5, rue Front Levée.

Les lettres doivent être affranchies.
26 oct G. HUDSON, Contrôleur.

CHEAP CASH STORE.
Encoignure Bienville et Bourbon.

VENANT d'arriver par le navire Windsor Castle, du Havre.

4 malles mousseline, 1re qualité; 1 caisse mouchoirs batiste brodés et garnis de dentelles, avec un bel assortiment de cachemires, mousselines de laine et mérinos et ginghams, à vendre à au moins 10 p. 100 au-dessous des prix de la ville. Le public est invité à venir visiter au magasin avant d'acheter autre part.
28oct

Mort aux Rats, de Widney.

☞ Cet article, le seul véritable, est un poison certain pour les rats, il est préparé en boule pour la ville et la campagne, et se conserve très bien.

Avoir—Mort aux Rats, de Widney.

Cette composition employée deux ou trois fois, détruit ces insectes désagréables.

A vendre au dépôt de RENEDE MAGILLE, chez DALLEY, 151, rue de Chartres, à la librairie, sous l'Hôtel St-Charles, et sous la BAZAAR DE WIDNEY, en ville.
17oct—2m

LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il continuera en cette ville comme par le passé, les affaires de commission générale, ainsi que les importations sous sa raison.
15oct—1☞ S. DUVIVIER.

F. A. HERBARD,
No 13, rue du Canal,

OFFRE à vendre, à bas prix, les articles suivants, reçus par les derniers arrivages:

Coton Lowell 7/8, 4/4, do écru, de Alabama extra fort 7/8 et 4/4, do écru 3/4, 7/8, 4/4, 5/4, 10/4 et 12/4, do do croisé; do blanc 3/4, 7/8, 4/4, 5/4, 10/4 et 12/4, do do pique toile, do do coutil, nankins écru, do blanc, cotonnades, denims York, do etc ing colas, camlet Jeans, Lamartine; do Bonnets très forts, de français bleus unis et flanelles, étoffes rayées pour chemises de nègres, de do et à carreaux pour robes très assorti, coutil coton à matelas, Kerseys Washington, Glascow Thompson et New-Port; do blanc, Linseys à carreaux, indiennes américaine en couleur, de do et noir do blanc et noir, do du bleu et orange, de anglaises, de française nouveauté, de do rouge, de dorures de do, pour rideaux, 6, 8 et 12 points; de gris, de vertes, de bleues pour capotes, couvertures de Gibier; do do américaines, de do moutons pour couvertures; satinet noir, do bleu, de gris; drap pilote, drap gris, bleu, nègres, bleu et en couleur, do français de do, casimir noir et en couleur, do française de do, de des laine noir et noire, mérinos noir et en couleur, de do et [illegible] pour habillements d'enfants, coton bleu, [illegible] de Kaplan, crêpe noir, crêpe noir, soie à coudre de toutes couleurs, do noire, mouchoirs de soie pour hommes, de do pour dames, de coton, [illegible] [illegible]

DEMANDE—On demande à acheter ou à louer, un bon CUISINIER, connaissant parfaitement sa profession et qui soit bon domestique. S'adresser au No 74, rue des Magasins.
15oct—1☞

AUX AMATEURS DE LA BONNE CHERE! RESTAURANT,
Rue de la Douane, entre celles Chartres et l'Allée de la Bourse.

LE soussigné informe ses amis et le public, que le 1er novembre, il ouvrira rue de la Douane le Restaurant du Commerce.

Sa cuisine, son salon spacieux, sa cave, toujours bien garnie, seront toujours à la disposition des plus difficiles; ses cuisiniers sont experts dans l'art culinaire; ses employés au service sont attentifs et polis, et rien ne sera négligé pour satisfaire ceux qui voudront l'honorer de leur visite.

On servira en chambres particulières, les mets aux sociétés qui voudront se réunir.
14oct—30f MEISSONIER.

LA SESSION d'hiver commencera le 1er octobre dans l'institution de jeunes demoiselles dirigée par Mme VAN NOOTEN. Un local vaste et bien aéré, des soins de mère prodigués aux jeunes personnes, une méthode d'enseignement tout à la fois savante et simple, des professeurs choisis, une surveillance exacte et constante de la part de la directrice de cet établissement, ont déjà valu à cette académie des succès que les progrès rapides des élèves ont justifiés.

Rue du Camp, encoignure Camp et Delord.
23 sept—3m

AVIS est par le présent donné que le certificat No. 696, daté le 11 octobre 1841, au nom de Toutonde, pour onze actions du fond capital du Steam Cotton Press Company, a été perdu ou égaré et qu'application a été faite pour en obtenir un nouveau.
Sept—6

Dépôt maritime, marine des Etats-Unis.

LE soussigné, agent commissionné pour la marine des Etats-Unis, recevra des propositions au bureau 90, rue du Camp, jusqu'au 5 novembre prochain, pour l'acquisition d'un emplacement destiné à établir un dépôt naval, dans ou aux environs de la ville de la Nouvelle-Orléans.

L'espace de terrain requis ne peut être moindre de SIX ARPENTS de superficie ayant quatre cents pieds face au Mississipi.
L. ROUSSEAU,
Capt. des Etats-Unis.
E. BRITTON BENNETT,
24 oct Agent maritime.

CAFE CONTI,
TENU PAR J. N. LONGHI,
No. 26, rue Conti, entre Chartres et Levée.
Salon de Société, Billard, Café, Chocolat, etc., etc.
NOUVELLE-ORLEANS.
26 oct—1m

INSTITUTRICE.

UNE Dame, d'une longue expérience dans l'art d'enseignement, désire se placer dans une famille. Le cours d'études comprend le Français, l'Anglais, l'Italien, le Piano, l'Astronomie, les Globes, l'Ecriture, l'Arithmétique et toutes les branches littéraires qui constituent une éducation accomplie.

Pour des informations plus complètes, s'adresser à A. B., Institutrice, Post Office, Lafayette.
21 oct—1m

COMPAGNIE DES CARABINIERS [illegible]

TOUS les membres [illegible] Compagnie, ainsi que les membres honoraires de la Société Mutuelle de Bienfaisance y attachés sont priés de signer chez [illegible] du 23 courant, et [illegible] plus tard jusqu'au 30 de ce mois.

Pour leur éviter une course longue, ces Messieurs ... trouveront d'ici au 30 courant, tous les jours, entre midi et une heure, à la Brasserie du Globe, rue de Plasse, vis-à-vis la place d'Armes, et de 7 à 9 heures du soir, chez M. N. Longhi, au café Conti, rue Conti, entre Chartres et Levée.

Nlle-Orléans, le 24 novembre 1848.
[illegible] du comité.
FURSBERGER, Sergent-Major.

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.

La Compañia tomará las armas y uniformada, con pantalon blanco, se reunirá al paraje acostumbrado el miércoles 1ro del próximo noviembre, á las 3 1/2 de la tarde en punto, para dirigirse al Cementerio No. 1, y tributar el debido homenage á la memoria de los compañeros de armas difuntos cuyos restos se hallan depositados en el panteon perteneciente á la Compañía.

Se recomienda tambien la asistencia á los Sres. honorarios.

De orden del capitan, CAYETANO FACHE, Sarg. 1ro.
octub. 21.

[illegible] PARTI [illegible] le [illegible] ROMA, créole, âgé d'environ 22 ans, taille de 5 pieds, [illegible] clair, [illegible]

[illegible]

[illegible] & CO.